

Indre : le coup de pouce de Cagnotte solidarité emploi à douze créateurs de projets en 2022

Publié le 05/05/2023



Trois créateurs d'entreprise sont venus présenter leur parcours aidé par l'association Cagnotte solidarité emploi.

© (Photo NR)

L'association Cagnotte solidarité emploi de l'Indre a soutenu en 2022 douze créateurs d'entreprise, en distribuant 26.950 € d'aides sous forme de prêts.

Un grand pas a été franchi en 2022 pour [l'association Cagnotte solidarité emploi](#). « *Les démarches en matière de fiscalité ont enfin abouti* », a annoncé avec satisfaction le président Alain Dubost, lors de l'assemblée générale à Châteauroux, jeudi 4 mai 2023. Concrètement, les personnes qui abondent le fonds de la Cagnotte solidaire peuvent désormais bénéficier de déductions d'impôts.

Une aide de 3.000 € maximum par bénéficiaire

Une mesure qui peut contribuer à élargir encore le champ des donateurs. Grâce à cette Cagnotte, l'association apporte une aide d'un montant maximal de 3.000 € (remboursable en deux ans) à des créateurs d'entreprise. « *C'est un vrai coup de pouce pour favoriser la création d'un emploi local, non délocalisable. Tous les profils sont acceptés : la seule*

condition est d'avoir dépassé le stade du projet en étant soit en test d'activité au sein de la couveuse d'entreprise (le Pôle local d'économie solidaire), soit déjà immatriculé. »

En 2022, douze prêts ont été accordés pour un montant total de 26.950 € : la plupart des projets concernent le secteur du commerce et celui de la prestation de service ; l'un a été développé dans le secteur agricole (création d'une activité de maraîchage bio à Mérigny) et un autre dans le secteur artisanal.

Le témoignage de trois créateurs

Trois des bénéficiaires sont venus présenter leur entreprise. À Vatan, [Gaëlle Leconte a ainsi créé Galilé Conciergerie](#) en août 2022. *« Il s'agit d'une activité de service pour les propriétaires de résidences. Je m'occupe de l'entretien de leur bien en leur absence et je me charge de trouver des locations de courte durée pour le rentabiliser. J'ai commencé dans un rayon de 30 km autour de Vatan, je suis passée à 60 km, explique la créatrice de Galilé, qui a bénéficié d'un prêt de 2.000 € de la Cagnotte solidaire. J'ai pu acheter un ordinateur, un téléphone, financer la communication autour de mon activité. Cette aide m'a permis de me lancer et de montrer ainsi aux banques qu'elles pouvaient me faire confiance. »* Son activité est en pleine expansion. *« J'ai commencé avec trois maisons. J'en ai vingt-cinq à présent. »* Gaëlle Leconte envisage d'embaucher très prochainement des personnes pour la seconder.

Après avoir exercé plusieurs métiers dans sa vie, Mehdi Nouiri s'est lancé dans l'entrepreneuriat en octobre 2022. Hébergé dans la couveuse d'entreprise de l'Indre, il a créé Umbrella-Services, grâce à une aide de 2.500 €. *« J'ai pu acheter le matériel de jardinage qui me manquait pour lancer mon activité : une tronçonneuse, un taille-haie, une débroussailleuse. »* Il a déjà fidélisé neuf clients, essentiellement dans le secteur d'Éguzon où il est basé. *« Mais je peux me déplacer dans un rayon géographique plus large. »* Ses compétences ? Elles sont multiples. *« Je fais le jardinage mais aussi tous types de travaux : peinture, nettoyage, etc. »*

Fabrication d'objets en résine

Troisième créatrice présente, Séverine Doucet a, pour sa part, créé sa micro-entreprise en décembre 2021, avec le soutien de la BGE qui l'a orientée sur la Cagnotte solidaire. Elle s'est lancée dans la fabrication d'objets en résine époxy. *« J'étais au RSA. J'ai donc commencé avec rien. Le prêt de 1.200 € m'a permis d'investir dans un barnum et une table pour vendre mes objets sur les marchés. Pour le moment, c'est une activité d'appoint mais j'espère la développer encore en diversifiant mes créations. Depuis peu, je propose des bougies parfumées qui ont de plus en plus de succès. »*

Contacts : Galilé Conciergerie, tél. 06.26.71.40.60 ; Umbrella-Services, tél. 06.58.43.18.48 ; Séverine Doucet, [page Facebook Les créations de Sévy](#).